**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**La recherche universitaire à l'origine de plus de 10 % de l'ensemble des inventions en Europe, selon un nouveau rapport de l'OEB**

* **Les principaux pays d'où proviennent ces demandes de brevets universitaires sont l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie****. Un petit nombre d'universités européennes (5 %) totalise la moitié des demandes**
* **L'étude souligne le rôle capital des universités dans l'innovation en Europe, mais aussi les défis posés par la fragmentation du marché, tels que décrits dans le rapport Draghi**
* **Un outil gratuit - le *Deep Tech Finder* – propose désormais plus de 10 000 profils de startups, spin-outs et universités européennes prêtes à investir et ayant déposé une demande de brevet européen**

**Munich, 22 octobre 2024 –** Des inventions dans des domaines tels que les vaccins ou la recherche sur l'ARNm, la science des matériaux ou les avancées en technologie laser doivent leur existence à la recherche universitaire. Un nouveau rapport publié aujourd'hui par l'Office européen des brevets (OEB) indique que le nombre de demandes de brevets pour des inventions issues d'universités européennes est en augmentation depuis deux décennies et représente aujourd'hui 10,2 % de l'ensemble des demandes de brevets déposées auprès de l'OEB par des demandeurs européens. L'outil gratuit *Deep Tech Finder* de l'OEB a également été étendu à près de 900 universités et plus de 1 500 *spin-outs*, permettant aux investisseurs de mettre plus facilement en relation des milliers de startups et/ou d'universités prêtes à investir et possédant des demandes de brevets européens.

Le rapport, qui constitue la première analyse complète du genre, se base sur les données de **1 200 universités européennes ayant généré des demandes de brevets auprès de l'OEB** entre 2000 et 2020. En plus des demandes de brevets déposées directement par les universités, l'étude s'intéresse aussi aux demandes déposées indirectement par d'autres entités, mais présentant comme inventeurs le nom de chercheurs affiliés à ces universités.

« *L'excellence universitaire est une tradition de longue date en Europe, mais nous avons parfois du mal à transformer nos recherches en réussites commerciales,* » explique António Campinos, le Président de l'OEB. « *Cette étude vise à mettre en lumière le degré d'inventivité des universités dans toute l'Europe afin d'adopter des politiques et des stratégies éclairées. En tirant profit de leurs brevets par le biais de licences, de collaborations ou d'entreprises nées de leurs recherches, les universités peuvent maximiser leur impact tant social que sur le marché. Comme le souligne le récent rapport Draghi, il y a encore beaucoup à faire pour parvenir à un marché unique de la recherche et de la technologie en Europe : 10 % des start-up ayant des brevets universitaires européens soient basées aux États-Unis.* *»*

**Davantage de demandes émanant des universités, mais besoin d'une plus grande collaboration au niveau de l'Europe**

Les deux tiers des demandes de brevets émanant d'universités au cours des deux dernières décennies n'ont pas été directement déposées par les universités, mais par d'autres entités, principalement des entreprises, les PME représentant à elles seules 30 % de ces demandes. **Les universités européennes ont toutefois bien augmenté leur activité de brevetage.** Cette proportion est passée de 24 % de l'ensemble des demandes de brevets universitaires en 2000 à 45 % en 2019, soulignant un changement notable dans la pratique et la politique en matière de propriété intellectuelle.

Selon l'étude, **ce sont l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie qui ont déposé le plus de demandes de brevets universitaires**. La moitié des demandes ont été déposées par un petit nombre d'universités européennes (5 % des 1 200 universités prises en compte dans l'étude, dont, entre autres, l'Université Grenoble Alpes, l'Université Technique de Munich, l'Université d'Oxford, l'Institut fédéral suisse de Technologie ETH Zurich, l'Université de Copenhague et l'école Polytechnique de Milan). Ces demandes concernent davantage des domaines scientifiques et sont soutenues par des bureaux de transfert de connaissances dédiés. Inversement, 62 % des universités n'ont déposé que 8 % des demandes. Ces petites universités qui déposent moins de demandes de brevets jouent toutefois un rôle capital dans l'écosystème d'innovation de leur pays. Le rapport s'intéresse aussi à la collaboration entre pays sur des inventions universitaires. Cette collaboration se limite encore souvent à des partenaires locaux au sein d'un même pays. Il reste donc beaucoup de potentiel pour créer davantage de liens entre les pays européens.

**Universités à l'origine d'inventions et entreprises nées de leurs recherches**

L'étude, élaborée par l'Observatoire des brevets et des technologies de l'OEB en collaboration avec l'Institut Fraunhofer pour la recherche sur les systèmes et l'innovation (Fraunhofer ISI), est la première cartographie complète réalisée sur le long terme des demandes de brevets issues des universités européennes et des défis qu’elles rencontrent pour commercialiser leurs inventions. Elle aborde certains domaines d'intervention proposés par Mario Draghi dans son rapport sur la compétitivité en Europe publié le mois dernier[[1]](#footnote-2).

**Rapprocher les investisseurs des startups prêtes à investir en Europe**

L'OEB a mis à jour sa plateforme [Deep Tech Finder](https://datavisualisation.apps.epo.org/datav/public/dashboard-frontend/host_epoorg.html) (DTF) afin de permettre aux utilisateurs de facilement identifier les brevets universitaires et les entreprises nées de ces recherches, aussi appelées *spin-outs*, ainsi que d'autres startups prêtes à investir et disposant de brevets ou de demandes européennes. Cet outil en ligne gratuit regroupe des informations sur près de 900 universités européennes ainsi que les profils économiques et les portefeuilles de brevets de plus de 1 500 *spin-outs*. La version améliorée du DTF simplifie plus que jamais les connexions entre le monde universitaire et la communauté des investisseurs. Cette actualisation réaffirme la volonté de l'OEB de soutenir l'innovation *deep tech* à travers l’Europe.

**Informations supplémentaires**

* Lire le [rapport dans son intégralité](https://www.epo.org/university-innovation-study?mtm_campaign=Universities&mtm_keyword=pressrelease&mtm_medium=press)
* Participer [le 22 octobre à un évènement hybride](https://www.epo.org/en/news-events/events/patents-and-innovation-european-universities?mtm_campaign=Universities&mtm_keyword=pressrelease&mtm_medium=press) au cours duquel seront examinés les principaux enseignements de cette étude
* Trouver des universités titulaires de brevets européens, et les entreprises nées de leurs recherches, en utilisant l'outil [Deep Tech Finder](https://datavisualisation.apps.epo.org/datav/public/dashboard-front) de l'OEB

**Relations médias – Office européen des brevets**

**Luis Berenguer Giménez**
Directeur principal Communication / Porte-parole de l'OEB

**Service presse de l'OEB**

press@epo.org

**À propos de l'OEB**

Avec ses 6 300 agents, l'[Office européen des brevets (OEB)](https://www.epo.org/fr?mtm_campaign=Universities&mtm_keyword=pressrelease&mtm_medium=press) est l'une des plus grandes institutions de service public d'Europe. Son siège est à Munich et il dispose de bureaux à Berlin, Bruxelles, La Haye et Vienne. L'OEB a été créé dans le but de renforcer la coopération en matière de brevets en Europe. Grâce à la procédure centralisée de délivrance des brevets de l'OEB, les inventeurs et les inventrices peuvent obtenir une protection par brevet de haute qualité dans jusqu'à 45 pays, couvrant un marché de quelque 700 millions de personnes. L'OEB constitue également la référence mondiale en matière d'information brevets et de recherche de brevets.

1. [*The future of European competitiveness – A competitiveness strategy for Europe*](https://commission.europa.eu/document/download/97e481fd-2dc3-412d-be4c-f152a8232961_en?filename=The%20future%20of%20European%20competitiveness%20_%20A%20competitiveness%20strategy%20for%20Europe.pdf)*,* rapport de Mario Draghi sur l'avenir de la compétitivité en Europe (septembre 2024) [↑](#footnote-ref-2)